



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE<sup>1</sup>

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

14/04/2022

Dossier complet le :

14/04/2022

N° d'enregistrement :

2022-12517

### 1. Intitulé du projet

Défrichement de 0,78 ha (d'une superficie totale de 0,78 ha)  
Sur la commune de Soubans

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom UHLANN

Prénom James

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

\_\_\_\_\_

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
N° 47	

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichement de 0,78 ha peuplé de gommier, chêne et de pins  
dont je souhaite conserver 1/3 de ces arbres.

## 4.2 Objectifs du projet

l'objectif du projet est de démontrer la faisabilité d'un système de collecte et de recyclage des déchets.

Le développement sera effectué dans les deux phases suivantes :

Phase 1 : Développement d'un système de collecte et de recyclage des déchets.

Phase 2 : Développement d'un système de collecte et de recyclage des déchets.

Phase 3 : Développement d'un système de collecte et de recyclage des déchets.

Phase 4 : Développement d'un système de collecte et de recyclage des déchets.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le défrichement sera réalisé par abattage et arrachage de souches, qui sera évacué dans un centre de recyclage.

La collecte sera effectuée par camion.

La collecte sera effectuée par camion.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

#### Autorisation de défrichement

Le défrichement est une opération qui consiste à éliminer les végétaux et la couche superficielle du sol pour préparer la surface à l'implantation d'un ouvrage ou à l'exploitation d'une ressource naturelle. Il peut être effectué par des méthodes mécaniques, chimiques ou biologiques. Le défrichement peut entraîner la destruction de la couche superficielle du sol, ce qui peut entraîner des pertes de biodiversité et de fonctionnalités écologiques. Cependant, il peut également contribuer à l'amélioration de la qualité du sol et à l'augmentation de sa productivité.

Le défrichement peut être réalisé par plusieurs méthodes :

à la main  à la machine  à la machine et à la main

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie défrichée	0,78 ha

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Route de Castelnau  
Lieu dit Comt  
33460 Saussans

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Pour les catégories 5° a), 6° a), b), et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ ". Lat. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ ". Lat. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ "

Communes traversées :

Long. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ ". Lat. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ "

Saussans

Long. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ ". Lat. \_\_\_\_ ° \_\_\_\_ ' \_\_\_\_ "

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

##### 4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La question n'a pas été posée pour ce type de zone.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La question n'a pas été posée pour ce type de zone.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La question n'a pas été posée pour ce type de zone.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La question n'a pas été posée pour ce type de zone.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (ationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La question n'a pas été posée pour ce type de zone.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La question n'a pas été posée pour ce type de zone.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La question n'a pas été posée pour ce type de zone.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La présence d'un plan de protection des zones humides et des milieux aquatiques dans le territoire contribue à la protection des zones humides.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plan de protection des zones humides est un document réglementaire qui définit les obligations et les mesures à prendre pour préserver et restaurer les zones humides.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les plans de prévention des risques naturels prévisibles et technologiques sont des documents réglementaires qui établissent les mesures à prendre pour prévenir et réduire les risques.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites et sols pollués sont des zones où l'environnement a été altéré par l'homme, entraînant des impacts négatifs sur la santé humaine et l'environnement.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones de répartition des eaux sont des zones où l'eau est distribuée et utilisée pour diverses finalités.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les périmètres de protection rapprochée sont des zones où l'eau est captée et utilisée pour la consommation humaine ou l'eau minérale naturelle.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				Les sites inscrits sont des zones naturelles ou culturelles qui ont une valeur patrimoniale importante.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>			
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
			Impact potentiel	Importance
Ressources	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Milieu naturel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Emissions	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																						
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																						
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																						
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																						
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																						
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																						
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																						

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<b>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, pas de risque.
	<b>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, pas de risque.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'y a pas de projets existants ou approuvés qui pourraient engendrer des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Il n'y a pas de projets existants ou approuvés qui pourraient engendrer des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol.

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8. Annexes

## **8.1 Annexes obligatoires**

<b>Objet</b>	
<b>1</b>	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ; <input type="checkbox"/>
<b>2</b>	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input type="checkbox"/>
<b>3</b>	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input type="checkbox"/>
<b>4</b>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
<b>5</b>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>
<b>6</b>	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Sawssand

le,

9/04/2022

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



08/04/2022 13:33

Mail Orange Impression



08/04/2022 13:32

Mail Orange Impression



Département :  
GIRONDE

Commune :  
SOUSSANS

# DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## PLAN DE SITUATION

Section : AL  
Feuille : 000 AL 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 05/04/2022  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
SDIF DE LA GIRONDE  
Pôle Topographique et de Gestion  
Cadastral Cité administrative 33090  
33090 BORDEAUX  
tél. 05.56.24.85.97 -fax  
sdif33.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

